

Le Bulletin

Saint-Aubin de Médoc

Le village nature

Journal municipal • Hôtel de Ville • Route de Joli Bois • 33160 Saint-Aubin-de-Médoc • Tél. 05 56 70 15 15 • Site : www.saint-aubin-de-medoc.fr

Donner de la qualité à la vie !

Édito

par **Christophe Duprat**
Maire de Saint-Aubin de Médoc



Le forum des associations a marqué la rentrée Saint-Aubinoise. Nos associations ont enregistré durant cette journée de très nombreuses adhésions supplémentaires prouvant au passage, leur dynamisme. Elles sont indispensables à la vie de notre village en assurant l'animation et en créant un lien social. Je tiens ici à remercier tous les bénévoles qui les font vivre au quotidien. Durant cet été, le city-stade a été réalisé. Chacun peut en constater la fréquentation qui va bien au delà de nos espérances. Ce lieu de rencontre et d'activités sportives a été adopté par les jeunes. Dans quelques semaines nous leur proposerons également un nouveau lieu de vie.

La première pierre de l'aire d'accueil des gens du voyage a été posée le 10 octobre, pour une livraison six mois plus tard. Ce dossier entre enfin dans sa phase de réalisation. De nouvelles liaisons de bus sont en service depuis le début du mois de septembre. Saint-Aubin est désormais relié au Tramway par la ligne 82. Une ligne express, la 83 assure un lien avec Bordeaux en moins d'une heure. Ce sont 23 départs quotidiens qui sont proposés, dans le but de vous inciter à laisser la voiture au profit des transports collectifs.

A partir du vendredi 19 octobre le marché de Saint-Aubin sera déplacé de quelques dizaines de mètres, afin de laisser place aux travaux d'aménagement du centre-bourg entraînant des changements d'habitudes pour plusieurs mois. Je vous remercie d'avance de votre patience et de votre compréhension durant cette période. Comme vous pouvez le constater des travaux sont nombreux dans notre commune, c'est un signe de vitalité pour que notre village s'équipe, se modernise s'adapte tout en restant Saint-Aubin, le Village Nature.



A lire dans ce journal

- Nettoyons la nature p1
- Le nouveau permis de construire p2
- Social p3
- Histoire de l'ASSAM p4
- Semaine de la mobilité p5
- Programme culturel p6
- Lire en fête p7
- Groupes Majoritaire et d'Opposition p8

Citoyenneté

Nettoyons la nature

→ Formidable mobilisation en ce samedi 29 septembre, ou de très nombreux Saint-Aubinois se sont retrouvés tôt le matin pour l'opération "Nettoyons la nature".

Près de 16 m³ de déchets sauvages polluant notre forêt ont pu être récupérés par tous ces volontaires, équipés de gants, pinces et sacs poubelles ainsi que par les services techniques municipaux.



Tout au long de l'année, ces derniers poursuivent sans relâche les opérations de nettoyage de la commune.

La police municipale rappelle que toute personne ayant été vue en train de déposer des ordures sauvages fera l'objet d'une procédure pénale ■

Inauguration du City stade

→ C'est fait, il est en service ! Le city stade a été inauguré le samedi 29 septembre. Malgré une pluie battante, un match opposant les jeunes aux élus s'est soldé par une brillante victoire de la jeunesse sur un score de 3 buts à 2.



Le maire a profité de l'occasion pour annoncer aux jeunes que le bungalow de la poste leurs serait désormais dédiés.

Un panneau y sera installé : il regroupera toutes les informations que proposent le service jeunesse et le service emploi, services qui seront très prochainement à "l'Espace Magnolias" ■

Aéromodélisme

Model'club



→ Depuis 5 ans, Le Saint-Aubin Model'Club vous accueille en plein coeur de la forêt Dans ce lieu unique, il vous propose deux activités liées aux modèles réduits radiocommandés : Une piste Aéromodélisme, qui vous permet de faire évoluer, avions, planeurs et hélicoptères. Une piste Voiture Tout Terrain, pour les véhicules de type buggy et autres Monster trucks (grosses roues). Au sein du club, une équipe de passionnés est là pour vous initier et évoluer avec vous dans leur passion commune. N'hésitez pas à vous renseigner sur notre site Web et notre forum sur : www.saintaubinmodelclub.com ■

Association

Les Cow-Boys mettent le feu à Saint-Aubin



→ Samedi 1^{er} septembre, à l'occasion du forum des associations, c'est sous le soleil que les cow-boys ont mis le feu à un public chaleureux, après avoir investi la nouvelle acquisition des pompiers volontaires de Saint-Aubin, un superbe camion de lutte contre les incendies de forêt (photo ci-dessus). Créée avec le soutien de la municipalité, déclarée en Préfecture le 15 mai dernier, l'association "Cheyenne et Coyote" de St Aubin de Médoc a débuté ses cours de danse country dans la salle Ronsard. Cours d'essai gratuit. Pour tous renseignements : Nadine : 05 56 95 77 53 ■

Le permis de construire fait peau neuve

A compter du 1^{er} octobre 2007, une nouvelle réforme du code de l'urbanisme va permettre de simplifier les formalités et d'améliorer les procédures de dépôt de permis de construire.

Les principaux objectifs de cette réforme :

I - REGROUPER LES PROCEDURES

Trois permis : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, remplacent les 11 régimes d'autorisations et une déclaration préalable remplace les 4 régimes déclaratifs.

Il sera possible de demander un seul permis lorsqu'un projet prévoit à la fois des aménagements, des constructions et des démolitions. Le permis de construire ne concerne que les biens immobiliers.



II - CLARIFIER LE CHAMP D'APPLICATION

Seules trois activités seront désormais contrôlées : la construction, l'aménagement et la démolition.

En fonction de sa nature, de son importance et de sa localisation, chaque projet sera soumis, soit à permis, soit à simple déclaration préalable, soit à aucune formalité.

III - GARANTIR LES DELAIS D'INSTRUCTION

Les demandeurs connaîtront, dès le dépôt de leur demande, le délai de droit commun qui leur est applicable et les conditions dans lesquelles il peut être modifié.

Le principe est l'accord tacite de permis en cas de silence de l'administration.

Déclarations préalables (remplacent déclaration de travaux)	1 mois
Permis de construire de maisons individuelles et permis de démolir	2 mois
Tous les autres permis	3 mois

IV - FACILITER LA COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier contiendra un bordereau des pièces jointes à fournir. Il sera impossible de demander à l'administré une pièce ne figurant pas sur ce bordereau.

De nouveaux formulaires (décret n°2007-18 du 5 juin 2007) contribueront à la réalisation de ces objectifs. Ils seront disponibles en mairie et à utiliser dès le 1^{er} octobre 2007.

Pour plus d'informations :

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/>



Mission Locale Technowest



"Aider les Jeunes de 16 à 25 ans à contruire leur avenir"

Un accueil personnalisé et de proximité

- Aider au choix d'un métier et rencontrer des professionnels
- Présenter les formations disponibles
- Aider à la recherche d'emploi : offres, stages entreprise, ateliers de recherche d'emploi, parrainage
- Permettre de se former tout en travaillant : les métiers accessibles en apprentissage et contrat de professionnalisation
- Résoudre les problèmes de vie quotidienne (santé, logement, couverture sociale, accès aux droits, culture/ loisirs et citoyenneté)

Pour un accès à l'autonomie professionnelle et sociale

CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale)

Pour tous ceux qui rencontrent des difficultés d'accès à un emploi durable. des aides et des actions spécifiques :

- Allocation de soutien pour les périodes sans ressource,
- Aide à la mobilité,
- Accès aux contrats jeunes du secteur marchand et non marchand,
- AFPS,
- Multi média

Contact : Morgane LEBERTRE

Mission Locale Technowest - Antenne de Saint Médard en Jalles

Tél. 05 56 70 17 87

E-mail : mlt.stmedard@wanadoo.fr

Association Familles en Gironde

Conseils, évaluation de l'endettement, constitution de dossiers de surendettement et accompagnement des familles dans leurs démarches

Permanences au CCAS : deuxième lundi de chaque mois.

Pour prendre rendez-vous : Barbara MERCIER au 05 56 70 49 62

Jalles Solidarités

Cette association intermédiaire a pour objet de répondre :

- aux demandeurs d'emploi par des offres leurs apportant un revenu minimum et une couverture sociale ;
- aux utilisateurs (particuliers, artisans, entreprises, commerçants) par des mises à disposition d'une main d'œuvre légalement assurée pouvant intervenir dans de nombreux domaines.

Permanences au CCAS (sans rendez-vous) : Valérie Pellegrino

A partir du 27 septembre, les derniers jeudis du mois de 14 h à 17h30

Social

Création d'un point CAF

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mairie, il a été décidé la création d'un point CAF. Celui-ci sera à la disposition du public à compter du 22 octobre 2007. Vous pourrez :

- Trouver des informations générales sur votre caisse d'allocations familiales (documentation en libre service)
- Accéder au site Internet de la CAF
- Être orienté en fonction de vos besoins
- Être informé sur toutes nouvelles actions de la CAF

Enfants

"Canailles et Sucre d'Orge"

→ Vous avez besoin d'un accueil pour votre enfant le mercredi ou de temps en temps quelques heures dans la journée ?

N'hésitez pas à nous contacter ! Des créneaux sont encore disponibles à la crèche associative de St Aubin."

Contact : Tél. : 05 56 05 49 37

E-mail : canailles33@free.fr

Multi accueil associatif "Canailles et Sucre d'Orge" - Route de Joli Bois (face à la mairie) 33160 St Aubin de Médoc ■

Apprentissage

Le vélo bus



→ Vive la rentrée ! Il reprend du service...

Et de trois !

Lundi 17 septembre, la 3^{ème} ligne (CHANTERELLE, VILLEPREUX, SERPENTINE, CROIX VIEILLE, HAUTE GRAVE, CHEMIN des ECOLES) a été inaugurée en présence du Conseil Municipal.

Pas moins de 30 enfants fréquentant les classes de CE2, CM1 et CM2, sont d'ores et déjà inscrits

Nous sommes heureux d'accueillir 3 nouveaux bénévoles parmi nos accompagnateurs ainsi qu'un pilote de ligne supplémentaire.

Le Vélobus fonctionnera pendant l'année scolaire de septembre à octobre et d'avril à juin.

Si vous hésitez encore, contactez nous.

Marie CHANSON : 05 56 70 62 41 ■

Social

Déménagement aux Magnolias

→ A partir du 22 octobre 2007, le service emploi, le point informations jeunesse, le CCAS et le point informations familles seront installés à la résidence les Magnolias, 3 allée Gilberte BAQUEY.

Parrainage

Les élèves de la 6^{ème} D du Collège Léonard De Vinci



Une salle de classe pour leurs correspondants de MINELAKE à Madagascar :
Les élèves du collège de Saint-Aubin se mobilisent :

En début d'année notre professeur d'histoire géographie, Monsieur BARDOU, nous a proposé un projet ambitieux dans le cadre de l'enseignement d'éducation civique :
la création d'une salle de classe pour nos correspondants de MINELAKE à Madagascar.

Nous avons relevé le défi :

En classe, nous avons travaillé avec nos professeurs : Madame MARQUE en français, Madame ROUSSEL au Centre de Documentation et bien sûr avec Monsieur BARDOU en géographie.

Avec Madame PROUVOYEUR, notre professeur d'éducation musicale, nous avons appris une chanson sur les inégalités face à l'enseignement. Le vendredi 4 mai, jour de marché, nous avons présenté nos travaux aux habitants de Saint-Aubin.

Beaucoup nous ont apporté leur parrainage. Aujourd'hui nous tenons à les remercier par le biais du journal municipal, pour leur généreuse participation qui nous a permis de collecter 4591,45 euros.

Grâce aux Saint-Aubinois notre projet est en bonne voie de réussite ! Merci à tous !

Les élèves de la 6^{ème} D
Collège Léonard De Vinci ■

ASSAM

Un peu d'histoire...

En 1963, Saint-Aubin de Médoc, commune d'environ 450 habitants, n'avait pas d'association sportive.

La SEREB (Société pour l'Etude et la Réalisation d'Engins Balistiques) fût créée fin 1959 par Monsieur Charles CRISTOFINI, nommé, par l'Etat, président en région parisienne pour devenir l'architecte industriel de la mise en œuvre de fusées civiles et militaires. En suite de quoi un effort important de décentralisation fut décidé, ce qui amena notre société à acheter le Domaine de Villepreux situé près du Tronquet.

Dès les derniers mois de 1963 de solides contacts avaient été établis avec la Municipalité et tout particulièrement le Maire, Monsieur René Escarret. Ce dernier, conscient du développement de sa commune dans les années qui allaient suivre, comprit qu'il fallait créer une Association Sportive. Il demanda alors l'aide de la SEREB ; c'est ainsi que je devins le principal interlocuteur pour mener ce projet à bien.

Je m'attachais donc à faire la connaissance des Conseillers Municipaux parmi lesquels Robert DESBATS et Roland MALEYRAN. Le premier, sportif cycliste d'un certain renom au plan national, me semblait tout désigné pour assumer la présidence d'une future association. Quand au deuxième, très compréhensif, il mit à notre disposition deux terrains contigus situés le long du ruisseau le « Cagaraou » près de la route de Germignan, en attendant que soient définis les contours d'un stade digne de ce nom. Avec quelques volontaires, jeunes et moins jeunes, l'on aménagea sommairement ces terrains prêtés pour permettre, en attendant mieux, à une 1^{ère} section de football de s'entraîner et de recevoir, en amicale, des équipes voisines.

Dans un même temps, il fallut établir des statuts et choisir une future dénomination afin de déposer la déclaration d'association règlementaire auprès de la préfecture de la Gironde ; ce qui fut réalisé dans le 2^{ème} trimestre 1964.

Notre association fut présentée comme omnisports pour permettre toutes sortes d'activités autres que le football.

Par ailleurs, après consultation des appellations environnantes, nous décidâmes de choisir le sigle ASSAM, malgré la proximité de la déjà grande association voisine qu'était l'ASSM.

C'est lors d'une première assemblée générale, en présence d'environ une trentaine de personnes, que furent approuvés les statuts et la dénomination de l'ASSAM.

Malgré mes demandes réitérées, notre sportif Saint-Aubinois Robert DESBATS ne voulut pas prendre la présidence de cette nouvelle association, responsabilité qui m'échut de facto.

En Octobre 1964, on organisa une petite fête pour le baptême de l'ASSAM, dans un hangar tout proche de l'ancienne mairie, décoré par nos soins, notamment avec les pots de résines de cire pour servir de chandelles. En dehors du Maire et des Conseillers municipaux, on notait aussi la présence du Conseiller général et Maire de Saint Médard, Christian DUSSE DAT, et du président de l'ASSM, Robert MONSEAU, qui m'avaient bien aidé par leurs conseils.

L'avenir de notre association dépendait principalement du choix géographique de terrains permettant la mise en œuvre d'un stade. Dans un premier temps, le Maire qui disposait, à l'emplacement des actuels lotissements « clos des Garouilles » et des Tourterelles », de plusieurs hectares, avait envisagé de l'installer à cet endroit. Mais après plusieurs déplacements sur les lieux, je me suis rendu compte que le site était trop enfermé dans les bois et très humide.

Je suggérai alors un secteur qui me semblait beaucoup plus approprié, au lieu dit « Le Hiou » qui appartenait à Madame LANGLOIS. Comme elle était également propriétaire de nombreux hectares aux « Garouilles » l'échange put se faire par la négociation. C'est ainsi que naquit l'emplacement du stade qui porte aujourd'hui le nom de René Escarret.

Bernard de NOBLENS

Président fondateur de l'ASSAM de 1964 à 1989



Vivre autrement

“Bougez autrement !” semaine de la mobilité

Chaque année, du 16 au 22 septembre, toute l'Europe se mobilise pour promouvoir des solutions de transport alternatives

En Gironde 7 collectivités se sont engagées : Ambarès la Grave, Bègles, Bordeaux, la CUB, Mérignac et Saint-Aubin de Médoc.



Les actions menées durant la semaine à Saint-Aubin de Médoc :

Le vélo :

- Inauguration du 3^{ème} circuit vélobus
- Inauguration d'un nouvel abri vélo à proximité de l'école
- Inauguration de la piste cyclable de l'allée de la Haute Grave

Les transports collectifs :

- Organisation d'un concours sous forme d'un questionnaire permettant d'approfondir ses connaissances sur le réseau TBC (tram et bus de la CUB). Lots offerts par Véolia : 1 abonnement annuel sur le réseau (gagné, nous en sommes très heureux, par une accompagnatrice Vélobus !) et 75 tickartes de 5 et 10 voyages.
- Promotion des nouvelles lignes de bus
 - La ligne 82, en direction de Mérignac Centre qui permet de relier facilement et à n'importe quelle heure le réseau du tramway (plus de 20 aller/retour par jour)
 - La ligne 83 qui permet de rallier directement et rapidement Bordeaux Centre aux heures les plus demandées du matin et du soir.
- Promotion du marché bus
- Participation à un concours d'affiches avec les enfants du CLSH portant sur les mesures de sécurité à prendre dans les transports scolaires.

La marche :

- Balisage des pistes forestières, balisage de l'arboretum
- Organisation de marches tous les jours de la semaine avec le réseau réciproque d'échanges de savoirs et le club des raisins verts
- Distribution de plans des pistes forestières

La promotion du covoiturage :

Exposition dans la salle du conseil municipal et mise en place du groupe de pilotage sur l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les transports scolaires : information

11 lignes desservent

- Les écoles de St Aubin (maternelle et élémentaire),
- Le collège Léonard de Vinci et le lycée Sud Médoc (Le Taillan),
- Le lycée Jehan Duperrier et le collège François Mauriac (St Médard en Jalles),
- Les lycées agricoles, St Michel, hôtelier et lycée des métiers sur Blanquefort, le lycée Charles Péguy (Eysines)
- Et sur Bordeaux, Grand Lebrun, Gustave Eiffel, et Brémontier (des arrêts sont également prévus sur les Boulevards et Place de la Victoire pour les élèves désirant faire des correspondances avec des bus de ville).

A consulter : <http://www.bougezautrement.gouv.fr/bougezautrement/spip.php>

Jeunesse

Du côté des jeunes



Bilan :

Séjour Avignon :

Du 9 au 14 juillet : 7 jeunes ont découvert le festival d'Avignon.

Au programme, pièces de théâtre, spectacles de rue, aviron, balade à vélo, visite de la citadelle (pont d'Avignon et autres monuments...)

Séjour canyoning Luz Saint Sauveur :

Du 23 au 28 juillet : 19 jeunes de 10 à 15 ans sont partis à la découverte des canyons des Haute Pyrénées.

Au programme, à partir de l'auberge de jeunesse où ils étaient logés : rafting, Kayak et escalade.

Vacances sportives surf et kayak surf à Lacanau.

Du 9 au 13 juillet et du 20 au 24 août : malgré les intempéries, 40 jeunes de 8 à 14 ans répartis sur les 2 stages ont pu s'essayer aux plaisirs du surf et du kayak surf.

A venir :

Séjour neige : du 26 au 31 décembre

Vacances Scolaires de la Toussaint : du 29 octobre au 2 novembre

Au programme : escalade / escrime et tir à l'arc / équitation

Aventures urbaines du 29 au 31 octobre à Pau

Au programme : Course d'orientation par équipe de 4, avec de multiples défis sportifs et culturels pour les 14-18ans

Contact, renseignements, inscriptions :

Point Informations Jeunesse, Bâtiment Diaz (derrière l'église)

Tél : 05 56 05 19 98

Mobile : 06 76 21 01 26

E-Mail : service.jeunesse@saintaubindemedoc.fr

Permanences en période scolaire :

du mardi au vendredi de 17h à 19h

le samedi de 9h à 13h

Culture

Programme culturel 2007/2008

Avant première

- **4 au 13 octobre 2007** :
Exposition "les Saint-Aubinois ont du talent",
→ Mairie
- **Jeudi 11 octobre 2007** :
Théâtre : "Mon père avait raison",
→ Salle Ronsard
- **9 novembre 2007** :
Concert orgue, trompette et voix de basse "Le souffle de la musique",
→ Eglise
- **7 décembre** :
Soirée Bar/Jazz par "Jazz a muffin",
→ Bergerie espace Villepreux
- **20 Décembre 2007** :
Première prestation du nouveau chœur "Appassionata" de Saint-Aubin de Médoc,
→ Eglise
- **31 Janvier 2008** :
Théâtre : Tel père, tel fils
→ Salle Ronsard
- **16 février 2008** :
Concert "musique à travers les temps, du rondeau au tango", par l'orchestre "UNISSON" sous la direction d'Eugène Sawikowski.
→ Eglise
- **Jeudi 3 avril 2008** :
Théâtre : Le curé de Cucugnan
→ Salle Ronsard ou église
- **16 Mai 2008** :
Dîner concert Jazz New Orléans avec Rachael Magidson,
→ Bergerie espace Villepreux
- **Vendredi 20 juin 2008** :
Feria Europe centrale
Centre bourg
- **Vendredi 4 juillet 2008** :
Cinésite Centre bourg

Pour tous renseignements :

Xavier Destoc : Responsable service culture et jeunesse
Tél. 05 56 05 19 98 - 06 76 21 01 26

Si vous souhaitez être prévenu par mail des manifestations culturelles à venir, adressez un mail avec vos coordonnées à l'adresse suivante : schoell.andre@free.fr. Ceci nous permettra de constituer une liste de distribution Internet. ■

Sécurité

Zone 30 :

La zone 30 concerne les lieux où les fonctions urbaines (habiter, étudier, acheter, se détendre, communiquer...) sont prépondérantes par rapport à la circulation

En milieu urbain, 40% des personnes tuées et 50% des blessés sont des piétons ou des usagers de "deux roues" légers. Parmi ces victimes, les enfants de moins de 15 ans et les plus de 65 ans sont les plus touchés. La zone 30 vise à améliorer ce triste constat, en modifiant progressivement et durablement les comportements de conduite.



Convivialité et Sécurité

Réduire la vitesse à 30 km/h permet un meilleur partage de l'espace public par les usagers :

- Facilitation des déplacements à pied et à vélo,
- Maintien de l'écoulement du trafic,
- Minimisation du bruit et de la pollution, - animation plus agréable du quartier (terrasses, chalandise...).
- Réduction de moitié des distances d'arrêt des véhicules.
- Atténuation de la gravité des blessures en cas de choc.
- Sécurisation autour des écoles

Autant de bonnes pour inciter tous les Saint Aubinois à adopter de nouveaux comportements !

TOUS les usagers de la rue sont concernés, qu'ils soient à pied, à vélo, à cyclomoteur, scooter ou bien sûr, en voiture!

Un périmètre cohérent :

Au centre de Saint-Aubin plusieurs espaces déjà classés en zone 30 comportent des aménagements de voiries : plateaux piétonniers, coussins berlinois, rétrécissements de chaussées, modifications des trottoirs, panneaux de signalisation...

Le réaménagement du centre-bourg sera bientôt l'occasion de compléter ce dispositif par de nouvelles mesures destinées à partager l'espace et améliorer la sécurité et le confort de chacun.

Réglementation générale à l'intérieur de la zone 30

Outre le respect des règles de base du code de la route, les usagers ne doivent pas dépasser 30 km/h. Les passages piétons sont supprimés. Mais l'automobiliste doit s'arrêter ou ralentir pour laisser passer le piéton engagé.

Attention : la priorité à droite devient la règle !



Signalisation au sein de la zone 30

Les entrées et les sorties de cette zone sont clairement annoncées par une signalisation adaptée : panneau d'entrée et de sortie.



Jeunesse

Le secteur Jeunesse propose

Lire en Fête à la bibliothèque de Saint-Aubin

“La chasse aux fantômes”

Du mardi 16 au vendredi 22 Octobre 2007

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS :

Mardi 16 octobre : 9h30 et 10h30

Accueil des 0-3 ans : 2 animations sont prévues dans la matinée pour les enfants qui fréquentent le Relais d'Assistante Maternelle R.A.M, la halte-garderie et la crèche familiale

Mercredi 17 octobre

Heure du conte pour les 2-8 ans : des fantômes à la bibliothèque (sélection d'une vingtaine de livres enfants et lecture à haute voix)

Ateliers autour des fantômes : coloriages, jeux de société, décoration de la bibliothèque, fabrication de fantômes de toutes sortes :

- Tableau contes
- Kamishibai
- Histoires théâtralisées

Judi 18 octobre : de 14h00 à 17h00

Accueil des 3 classes de C.P ; animations autour des livres sur les fantômes.

Vendredi 19 Octobre : de 14h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil des 7 classes de maternelle ; pour chaque classe, un passage d'une demi-heure est prévue avec visite de l'exposition et présentation de livres.

S'inscrire dès à présent pour la journée du mercredi 17 octobre

Tél : 05 56 70 24 83

Aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 10h00 à 12h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Vendredi de 16h30 à 19h00

Entrée libre, Animations réservées aux enfants à partir de 2 ans.

A bientôt....

Animation

Marché de Noël

Une grande première à Saint-Aubin de Médoc

le 15 décembre 2007 à partir de 10h00, Saint-Aubin organise son premier marché de Noël.

Commerçant, artisans, artistes locaux, associations... vous présenteront leurs produits et réalisations dans une ambiance joyeuse et festive.

Vous pourrez y trouver de nombreux idées de cadeaux pour tous vos proches.

Vous aurez aussi la possibilité d'acheter sur place votre sapin de Noël.

Contact : Catherine Grinas, Guy Mesmes : 05 56 70 15 15

Vivre ensemble

Bruits et nuisances sonores indésirables sur le territoire communal



→ Nous vous rappelons que toutes les nuisances sonores portant atteinte à la tranquillité publique ou privée, même à une seule personne, quand bien même seraient-elles inaudibles de la voie publique, sont qualifiées de troubles anormaux de voisinage et passibles de sanctions pénales.

La loi 92-1444 du 31 décembre 1992, le nouveau décret 2006-1099 du 31 août 2006, et le code de Santé Publique les interdisent 24 heures sur 24, de jour comme de nuit.

Elles sont appelées nuisances diurnes de 7 heures à 22 heures et tapage nocturne de 22 heures à 7 heures.

Informés, les "bruiteurs" ne mettant pas un terme rapide et définitif à celles-ci, sont passibles de l'article 222-16 du Code Pénal, feront l'objet d'un avertissement puis verbalisés et convoqués au Parquet comme le prévoit la procédure.

Sont considérées comme nuisances indésirables et nuisibles à la santé des personnes (jurisprudence) :

- les moteurs et échappements des 2 roues non conformes,
- les climatiseurs ou VMC de confort, le chahut autour des piscines,
- les radios ou télévisions à fort niveau sonore,
- les sirènes d'alarme,
- les pétards,
- les aboiements des chiens,
- le bricolage hors horaire règlementé par arrêté préfectoral du 8 mars 1990...

Nous faisons appel au civisme de chacun pour le plus strict respect de ces consignes, en vous rappelant que chaque infraction peut-être verbalisée par la police municipale, la gendarmerie et les élus assermentés.

Notre commune de Saint-Aubin de Médoc protège la qualité de vie de tous ses administrés.



Municipalité

Groupe majoritaire

Une politique réaliste.

Lors du dernier conseil municipal a été voté le budget supplémentaire. Après le budget primitif, véritable feuille de route de l'action municipale, ce budget supplémentaire vient ajuster les recettes et les dépenses.

Cette année encore les taux communaux des impôts seront inchangés.

En outre, afin de préparer nos finances aux investissements futurs (ex : le groupe scolaire), nous n' avons effectué aucun nouvel emprunt en 2007.

C'est ce que l'on appelle un budget sincère et véritable conforme aux engagements pris en décembre 2005.

L'opposition ne cesse de dénigrer la construction des deux courts de tennis couverts oubliant au passage le mur d'escalade et l'accueil du centre de loisirs l'été. Comment ne pas se réjouir du nombre toujours croissant

d'adhérents à l'ASSAM, ce qui prouve le dynamisme de cette association.

Quant au coût des tennis couverts, soyons précis : budget prévisionnel 560 000 €, coût définitif 620 000 € soit + 60 000 € dont 30 000 € pour l'amélioration de la solution de bardage votée à l'unanimité en commission d'appel d'offres.

Et que penser de notre opposition qui, quand elle n'a plus rien à dire, s'en prend à un article de presse, ce qui nous ramène deux ans en arrière quand l'ancienne majorité critiquait sans cesse celle-ci pour masquer ses erreurs.

Tout ceci n'est vraiment pas sérieux, la presse et libre dans notre pays et nous nous en félicitons.

Vous pouvez rencontrer vos élus de la majorité sur rendez-vous à la Mairie, ou bien sans rendez-vous le samedi matin.

Groupe d'opposition

Politique réalité

Depuis plusieurs années la télé-réalité a malheureusement envahi nos écrans et voilà qu'avec l'élection de SARKOZY nous découvrons la politique réalité. Avec un président qui saute sur tous les faits divers qui se présentent, du plus triste des enlèvements en passant à un mauvais procès, à la retraite d'un entraîneur de foot qui reprend du service et même la coupe du monde du rugby où le manager plombier-charcutier fait citer Guy Moquet comme si la patrie était en danger d'agression fasciste... et l'on ne peut pas tout citer.

Mais toujours dans l'idée de jouer de cynisme avec les sentiments de français, tout est bon pour apparaître devant les médias et aux yeux du monde comme le sauveur.

Mais les français ne sont pas dupes ni les autres pays d'ailleurs qui commencent à se lasser de ce petit jeu.

Et à Saint-Aubin quoi de neuf ? Hé bien ici aussi on se sert des médias.

Pour preuve la journée des associations, où chacune d'elles présentaient aux habitants de St-Aubin le travail de tous ses bénévoles.

Le résultat, un article dans la presse locale avec une seule photo, celle du Maire en gros plan devant un stand (lui n'est pas bénévole), et un commentaire des plus brefs vantant les mérites de la seule section tennis pour l'augmentation de son nombre d'adhérents (mais nous aurions pu en dire autant des autres sections) car il faut bien faire avaler aux St-Aubinois la construction des 2 courts de tennis couverts uniquement pour cette section et dont le coût définitif a encore augmenté soit près de 400 000, 500 000, 600 000 euros ?...

Hôtel de Ville - Route de Joli Bois - 33160 Saint-Aubin de Médoc

Tél. 05 56 70 15 15 - Fax : 05 56 95 92 90 - E-mail : mairiesaintaubindemedoc@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Christophe Duprat - Rédaction : André Schoell, Jean-Marc Meyre

Comité de lecture : Daniel Connesson, Nicole Fariello, Guy Mesmes, Laurence Peret, Anne-Marie Roux

Design graphique et mise en page : Jean-Christophe Dudreuil - Impression : Offset-Service, Bordeaux

Imprimé en 2 500 exemplaires sur papier recyclé produit à partir de fibres recyclées à 100 % et non blanchi au chlore